

**Vous aussi,
Devenez membre
des
commissions.
Rejoignez-nous !**

Appréhendez !

Les futurs projets de norme,

Prenez part !

Au contenu des futures normes,

Commentez !

Les projets en consultation,

Participez !

Aux réunions des commissions françaises

**Devenez Expert
Européen !**

Et aller défendre les positions stratégiques françaises

Agenda des prochaines Commissions

AF 014 finitions en ameublement

15 mars 2016

AF 036 Tableaux et surfaces d'affichage

24 mars 2016

AF 021 Mobilier de puériculture

29 mars 2016

AF 085 Mobilier urbain d'ambiance et de propreté

04 Avril 2016

AF 067 mobilier technique et professionnel

Avril 2016—jour à définir

CEN/TC 207 réunion plénière

26 mai 2016

Première rencontre avec la Chine et travaux ISO

Les groupes de travail du **Comité Technique ISO « Ameublement »** se sont réunis en octobre.

Le groupe **WG1 « sièges—méthodes d'essai »** a travaillé sur la révision de l'ISO 24496 relatif aux **méthodes d'essai pour la détermination des dimensions des sièges de travail de bureau**.

Il reste encore quelques incertitudes sur certaines mesures, qui nécessitent d'être réduites, afin de rendre viable ce projet. Les experts de l'ISO (fabricants et laboratoires) travaillent ensemble sur cette thématique.

Le **WG4 « couchages »**, animé par la Chine, travaille sur une norme de méthode d'essai pour les lits pour adultes. Durant cette réunion, les experts français ont été **force de proposition** pour supprimer certains essais jugés non-pertinents et introduire à la place les essais présents dans les normes européennes (EN 1725 et EN 747) afin d'élaborer un document qui ne s'éloigne pas de ce que les fabricants connaissent aujourd'hui. La France a été soutenue par de nombreux pays, y compris en dehors des pays du CEN.

La norme ISO 7175-1&2 « lits à nacelles » va être révisée. L'Europe n'a pas réussi à parler d'une seule voix pour mettre en avant la norme équivalente EN 716-1&2. Il est donc important que la France soit présente lors des futurs travaux de révision afin de proposer les essais et exigences de la norme européenne.



Révision de la norme NF EN 14434 « tableaux »

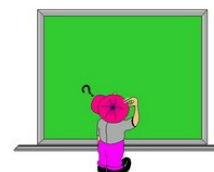
Le Groupe de travail européen en charge du mobilier scolaire a initié la révision de la norme **NF EN 14434 Tableaux pour établissements d'enseignement** de 2010.

Cette révision a pour but de séparer les exigences selon le type de tableau utilisé. Il existe 3 types de tableaux permettant écriture et projection d'image : le tableau « inerte » (surface d'écriture ou de projection, le tableau

« interactif » possédant de la technologie tout en permettant une écriture physique indépendante de l'interactivité, et le tableau type « écran LED géant » avec uniquement une écriture électronique (sans encre). Ce dernier type sera exclu de la norme : ces produits sont en effet gérés par d'autres groupes de travail. Lors de la prochaine réunion européenne, les experts devront expliciter les produits

couverts par la norme, ainsi que les exigences et méthodes d'essai associées.

La prochaine réunion française aura lieu au mois de mars et préparera la position française à défendre lors de la réunion européenne.



Nouvelles normes pour le mobilier d'extérieur

Les différentes parties de la norme EN 581 relative aux sièges et tables d'extérieur ont été révisées et vont être prochainement publiées.

L'EN 581-1 « sécurité générale des sièges et tables d'extérieur » simplifie et clarifie les exigences pour les coincements de doigts. Le projet est actuellement soumis au Vote Formel et sera probablement publié vers le 3^{ème} trimestre 2016.

L'EN 581-2 « sièges d'extérieur » sera publiée mi-janvier 2016. Elle prend en compte les nouvelles normes de méthodes d'essai et propose essais et exigences pour les bains de soleil. Les modifications n'impacteront pas les produits actuellement sur le marché.

L'EN 581-3 « tables d'extérieur » sera publiée au cours du 2^{ème} trimestre 2016.

Une partie 4, sous la forme d'un **rapport technique**, donnera des exigences complémentaires pour les hautes et basses températures, suite à une demande de l'Allemagne. Cette partie est toujours en travaux.





Quoi de neuf ?

Révision des méthodes d'essai pour la stabilité des sièges

Le **prEN 1022 « stabilité des sièges »** est en cours de révision. L'enquête publique s'est achevée mi-novembre. La France a approuvé le projet de norme à l'issue de la réunion de dépouillement.

Des normes de périculture en Enquête publique

L'AF 021 « mobilier de périculture » a envoyé les amendements des normes suivantes en enquête publique : **NF D 60-300-1 « mobiliers pour enfants »** qui s'harmonise avec les normes européennes, et **NF D 60-300-**

4 « lits pour enfants » qui se rapproche de la norme anglaise BS 8509 équivalente.

Ces projets sont disponibles sur le site AFNOR via le lien ci-dessous :

<http://www.enquetes-publiques.afnor.org/>

Commentaires relatifs aux normes de collectivités

Les enquêtes européennes des projets **prEN 12727 « sièges en rangées »** et **prEN 15372 « tables non-domestiques »** se sont achevées fin 2015. Une réunion a eu lieu le 12 janvier au BSI (Londres) pour traiter les commentaires reçus.

Du nouveau dans le mobilier professionnel ?

FCBA travaillera en janvier 2016 sur des propositions pour la révision des normes de mobilier professionnel **NF D 65-761, XP D 65-762** et **NF D 65-763 -1&2 (sièges, tables et rangements)**. Des propositions seront envoyées à la commission française pour une réunion en avril. Il est déjà possible d'envoyer des commentaires au secrétaire de la commission.



Une révision prochaine de la norme toilettes publiques ?

La commission AF 085 « mobilier urbain » a décidé de réviser la norme **NF P 99-611** relative aux toilettes publiques.

Les donneurs d'ordre demandent que les installations soient conformes à cette norme qui est aujourd'hui obsolète.

En effet, elle semble aujourd'hui *en contradiction avec la réglementation sur l'accessibilité* et entraînerait des litiges entre les fabricants et donneurs d'ordre.

En outre, la révision permettrait de prendre en compte les nouvelles

technologies existantes.

Une première réunion a eu lieu au Ministère de l'Ecologie le **19 janvier 2016** afin de présenter les objectifs de cette révision et de définir un calendrier de travail pour les prochaines réunions.



Normadico : L'amendement et le corrigendum

Toute *modification, addition ou suppression de parties spécifiques du texte* d'une norme européenne est considérée comme un **amendement**. Il est alors soumis aux mêmes procédures que le texte original (enquête, Vote Formel, etc.).

Une fois l'amendement publié, selon sa nature, il peut donner lieu à une

nouvelle édition de la norme amendée, ou de la publication de l'amendement séparé.

Le **Corrigendum** est publié afin de corriger une *erreur technique ou une ambiguïté* présente dans une Norme, introduite par **inadvertance** lors de la rédaction ou publication, et qui pourrait entraîner une *application*

incorrecte ou dangereuse de la norme.

Cette erreur et sa correction justifiée sont validées par l'instance en charge de la norme.

Aucun corrigendum ne peut être réalisé si la norme a été publiée depuis plus de trois ans et seuls trois amendements au maximum sont autorisés pour une révision de norme.

Publications



NF EN 12520 et NF EN 12521 : sièges et tables domestiques
Prévues en Février 2016

NF EN 597-1&2 : allumabilité des matelas et sommiers rembourrés
Prévues en Février 2016

Les normes sont disponibles sur la boutique en ligne AFNOR
<http://www.boutique.afnor.org/normes>

Enquêtes Publiques



prNF D 60-300-1/A1 mobilier pour enfants—exigences générales ; et

prNF D 60-300-4/A1 lits pour enfants

Jusqu'au 14 mars 2016

Vous êtes invités à commenter ces projets sur le site AFNOR

<http://www.enquetes-publiques.afnor.org/>

Important !



La révision de la norme **NF D 61-062** relative aux **sièges de type chiliennes** a été publiée le **03 décembre**. Elle clarifie les exigences et méthodes d'essai des sièges couverts par le décret n° **99-777 « chiliennes »** qui possèdent un système de blocage via une béquille.

La publication de la révision de la norme **NF EN 581-2** est prévue en **février 2016**. Cette norme actualise les normes de méthodes d'essai de référence (NF EN 1728 : 2012) et propose de nouvelles exigences relatives aux bains de soleil.

La DGCCRF prépare un avis pour modifier l'avis du décret n°99-777 relatif aux sièges de type chiliennes, il citera les deux nouvelles normes (et donc leurs nouvelles exigences) et devrait être publié au JORF en début d'année 2016.



BUREAU
DE NORMALISATION
BOIS ET AMEUBLEMENT

Bureau de Normalisation Bois et Ameublement

10 rue Galilée - 77420 Champs sur Marne

Tel. : 01 72 84 96 53

Contact ameublement : Adrien GAUDRON

Tél. : 01 72 84 96 51

adrien.gaudron@fcba.fr